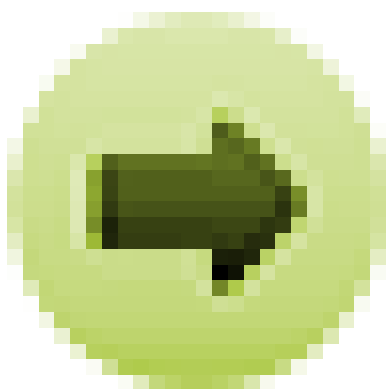


<http://apden.org/Rencontre-FADBEN-SNES-FSU.html>

APD EN

Rencontre FADBEN / SNES-FSU

- Menu central
- Actions
- Intersyndicale
-



Publication date: lundi 13 mai 2013

Copyright © APDEN - Tous droits réservés

Le 12 avril 2013, la FADBEN, représentée par Nicole Cardona, Florian Reynaud (Chargés des relations avec les syndicats au sein du bureau national FADBEN) et Héroïse Lécaudé, a répondu à l'invitation des représentants du secteur Documentation du SNES-FSU afin d'échanger sur les sujets suivants : le nouveau référentiel de compétences professionnelles, les revendications du SNES et de la FADBEN, ainsi que sur les points de convergence, en particulier au sujet de la mise en place d'un enseignement de l'information et des médias. Pour le SNES, étaient présentes Virginie Pays et Claire Richet, accompagnées par Isabelle Couturier (SNETAP, enseignement agricole) et Emmanuelle Niguès (SNESup, enseignement supérieur).

Les échanges ont ainsi porté dans un premier temps sur le Référentiel de compétences professionnelles. Nous sommes revenus sur les négociations qui ont été engagées dans l'urgence, aux mois de décembre et de janvier 2013, sur le projet de référentiel. Nous relevons quelques avancées au sujet du texte retenu, avec une nécessaire vigilance pour la suite, surtout si ce référentiel devait constituer une base pour relancer le travail de rédaction d'une nouvelle circulaire de missions. Au sujet de la Refondation et des projets actuels du gouvernement, la vigilance est aussi de mise, car la particularité du professeur documentaliste n'est affirmée nulle part dans les textes publiés jusqu'à présent. Il nous faudra donc suivre ce qui sera proposé dans les décrets, en particulier ce qui concerne l'inscription de la « culture des médias et de l'information ».

Le SNES et la FADBEN se retrouvent dans la revendication d'un recrutement satisfaisant de professeurs documentalistes, avec le souhait d'un nombre important de places au concours du CAPES, ce qui n'est pas le cas actuellement. Le recrutement pose d'importants problèmes, d'autant qu'il s'agit souvent de politiques rectores opaques, très variables d'une académie à l'autre, en termes de mobilité, de mise en avant de contrats précaires, ou encore par le truchement des postes à profil, qui ne respectent pas le contenu des missions du professeur documentaliste.

Dans nos échanges, au sujet des points de convergence se dégage une volonté de changements importants quant aux perspectives impulsées par l'Inspection générale. Nous précisons l'absence d'intérêt professionnel et pédagogique du projet de Learning Centre ou de 3C, dans l'enseignement secondaire, constatant d'ailleurs que la majorité des professeurs documentalistes, à travers les réunions de bassin organisées dans certaines académies, met en avant les limites de ce projet. Les raisons de cette désaffection tiennent d'une remise en question de notre rôle pédagogique devant des groupes classes, ainsi que de l'absence de moyens financiers pour accompagner les réflexions sur les lieux. Au-delà du nombre de recrutements, le besoin de changement se fait sentir autour des contenus du concours, avec une priorité actuellement donnée à la « politique documentaire », qui s'est développée au fil de la décennie contre l'approche didactique et pédagogique.

Au sujet de la question d'un enseignement assuré par les professeurs documentalistes, l'engagement est clair, avec des convergences importantes entre le SNES et la FADBEN. Malgré l'absence d'un groupe de travail au niveau du Ministère, chacun souhaite avancer dans la réflexion sur cette question, tant au sujet des contenus que pour la mise en oeuvre. Le SNES et la FADBEN projettent de se retrouver pour continuer les discussions.

Enfin, nos quatre interlocutrices nous ont fait savoir qu'au cours de l'audience du SNES à la DGESCO de février 2013, ont été posées les demandes de création d'une agrégation et d'une inspection spécifique en information-documentation pour accompagner la mise en place d'un enseignement de l'information et des médias. La FADBEN soutient ces demandes selon les termes de son Manifeste 2012.

Nicole CARDONA,
Héroïse LECAUDE,
Florian REYNAUD,
Pour le bureau national FADBEN